



AUTORISATION DE SORTIE

À rendre, signée, obligatoirement avant le début du centre

Avenant à l'article 9b du centre sportif ado pour juillet août 2026

Le centre sportif ado sera ouvert de 8h30 à 17h30

- Mon enfant _____ restera pendant la pause méridienne de 12h à 14h, avec son repas tiré du sac.

Il devra respecter le règlement de savoir être des articles 5,6 et 7 pendant ce temps.

- Mon enfant _____ rentrera à la maison pendant la pause méridienne de 12h à 14h.

Fait à _____ le _____

Signature